



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 20 février, à 18h00, le comité syndical (14 membres en exercice), régulièrement convoqué le 14 février 2023, s'est réuni au siège du syndicat, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (11) : Mmes et MM., Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), André BOYER (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Daniel BARGUE (Rions), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE

Absent (1) : Jérôme TAINGUY (Escoussans)

Secrétaire de séance : Michel ARMAGNACQ

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 14 (\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés 13 (dont 2 procurations)

### **05-2023\_ Débat orientation budgétaire - budget AEP 70400**

M. le président rappelle que conformément aux dispositions des articles L2312-1 et L5711-1-36 du CGCT, il doit se dérouler dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires.

Pour le budget AEP 70400, ont été exposés les orientations budgétaires et évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement

Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette ont été présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver les orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président**

**Didier AUDOIT**





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 20 février, à 18h00, le comité syndical (14 membres en exercice), régulièrement convoqué le 14 février 2023, s'est réuni au siège du syndicat, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (11) : Mmes et MM., Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), André BOYER (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Daniel BARGUE (Rions), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE

Absent (1) : Jérôme TAINGUY (Escoussans)

Secrétaire de séance : Michel ARMAGNACQ

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 14 (\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés 13 (dont 2 procurations)

### **06-2023\_ Débat orientation budgétaire - budget ASC 70420**

M. le président rappelle que conformément aux dispositions des articles L2312-1 et L5711-1-36 du CGCT, il doit se dérouler dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires.

Pour le budget ASC 70420, ont été exposés les orientations budgétaires et évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement

Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette ont été présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver les orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président**

**Didier AUDOIT**





## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 20 février, à 18h00, le comité syndical (14 membres en exercice), régulièrement convoqué le 14 février 2023, s'est réuni au siège du syndicat, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT.

Présents (11) : Mmes et MM., Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne), André BOYER (Cardan), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Joël LACOSTE (Laroque), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac), Daniel BARGUE (Rions), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (2) : Corinne BOURCHEIX (Cérons) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, Michel VINCELOT (Béguey) donne procuration à Joël LACOSTE

Absent (1) : Jérôme TAINGUY (Escoussans)

Secrétaire de séance : Michel ARMAGNACQ

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (\*) : 14 (\*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Suffrages exprimés 13 (dont 2 procurations)

### **07-2023\_ Débat orientation budgétaire - budget ANC 70425**

M. le président rappelle que conformément aux dispositions des articles L2312-1 et L5711-1-36 du CGCT, il doit se dérouler dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires.

Pour le budget ANC 70425, ont été exposés les orientations budgétaires et évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement

Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette ont été présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'**unanimité** d'approuver les orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2023.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Le Président**

**Didier AUDOIT**

